

 Maïthé Rosier

 Chargé d'Action Territoriale Alpes-Maritimes

 maithe.rosier@atmosud.org

 [Consulter le site AtmoSud](#)

NOTE DE SYNTHÈSE

INCENDIE DU 10/06/2026 - ZONE D'ACTIVITE DE VILLENEUVE-LOUBET (06)

12/06/2026

1 CONTEXTE

Un incendie s'est déclaré vers 22h dans un entrepôt (FRAIKIN) de camions frigorifiques dans la zone commerciale de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), avenue des Maurettes à proximité de la gare ferroviaire (Figure 1).

De nombreuses détonations ont été entendues et un important panache de fumée a été observé¹. L'incendie a été maîtrisé peu après minuit par les pompiers.

Trois capteurs autonomes du réseau de surveillance d'AtmoSud ont permis d'observer les particules fines émises par l'incendie.

Ces capteurs sont associés à des panneaux d'affichage de la qualité de l'air :

- Villeneuve-Loubet – Gare se situe tout prêt du sinistre,
- Villeneuve-Loubet_Allée_Renée_Cassin, est situé sur l'avenue des Plans, plus au Nord,
- Antibes_2PlaceGuynemer, est lui situé au Sud du sinistre.

Ces microcapteurs sont associés à des panneaux d'affichage qui informent sur la qualité de l'air localement. L'intérêt de cette mesure est d'avoir une information très locale sur la qualité de l'air mais aussi de mesurer des événements exceptionnels tels que cet incendie.

La présente note dresse un bilan des données relevées par AtmoSud en termes de mesure de polluants atmosphériques (PM10/2.5) et de modélisation de la dispersion du panache de l'incendie entre le 10 juin 22h00 et le 11 juin 5h00 du matin.

¹ <https://www.nicematin.com/faits-divers/vos-images-de-l-impressionnant-incendie-nocturne-dans-la-zone-industrielle-de-villeneuve-loubet-ce-mercredi-10684415>

Sites AtmoSud

- Périurbaine Fond
- ▲ Urbaine Prox
- Microcapteurs

Fond IGN
Source : AtmoSud 2026



Figure 1 : Plan de localisation – stations, capteurs, source de l’incendie

2 CONDITIONS METEOROLOGIQUES

De 20h à minuit (heure locale), le vent est de secteur Est. Il bascule à l’Est- Nord-Est en cours de soirée, et diminue pour passer au secteur Ouest dans la nuit (Figure 2). Les vitesses sont faibles à modérées.

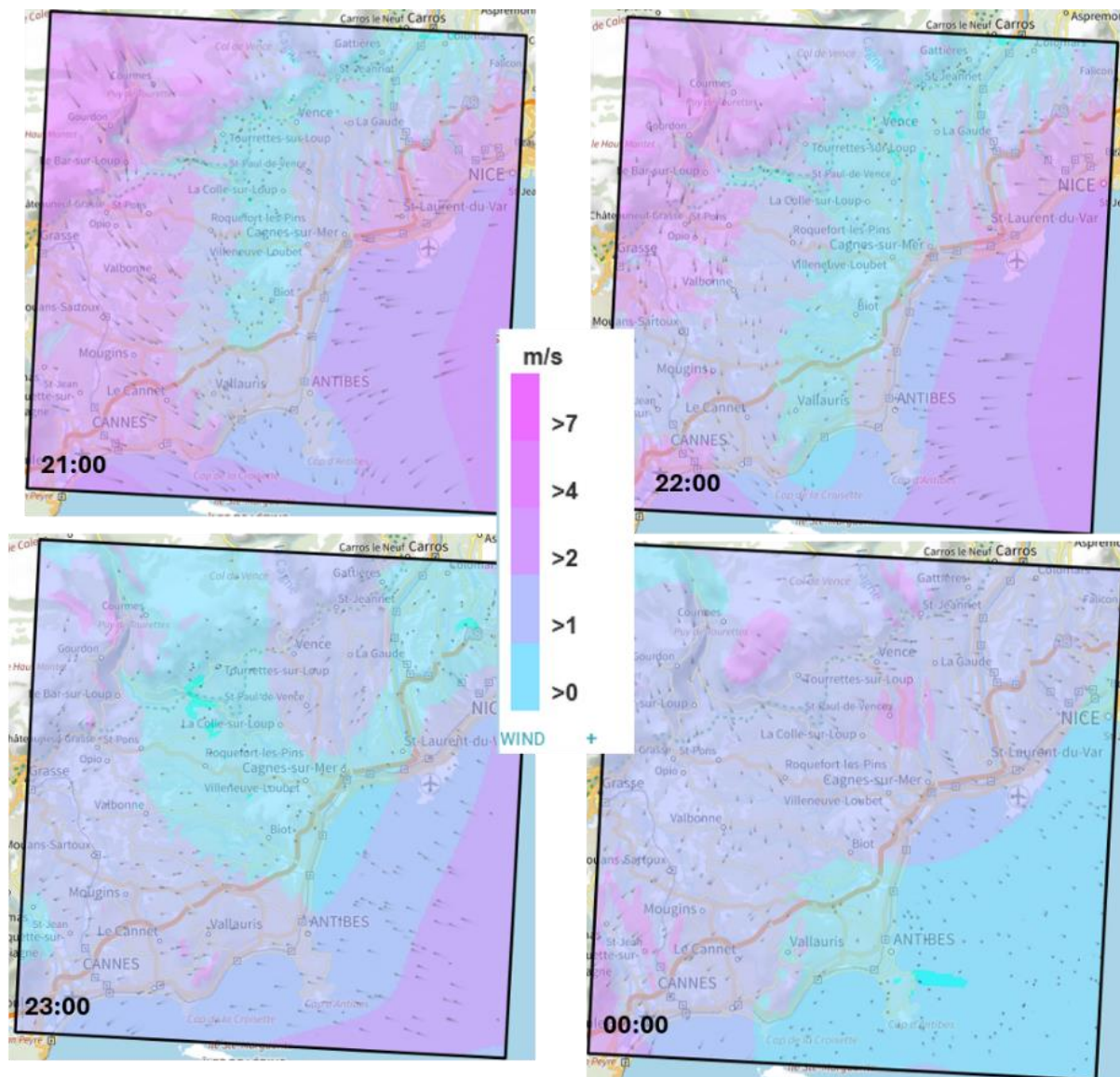


Figure 2 : Champs de vent modélisés WRF pendant la nuit du 10 au 11 juin 2026 (7m/s = vent modéré)

3 SIMULATION DE DISPERSION DES FUMÉES

Le modèle PMSS/SIMPAC (Aria Technologies), permet de disperser les émissions d'un incendie en fonction des conditions des vents et d'évaluer ainsi de manière qualitative les potentielles retombées des fumées sur les quartiers riverains.

Une simulation de la dispersion du panache a été réalisée entre le 10 juin 2026 à 22h00 heure locale (20h00 TU) et le 11 juin 2026 à 5h00 heure locale (3h00 TU) (Figure 3) :

- En début d'incendie (22h00), le panache s'est dirigé vers l'intérieur des terres sous l'effet des vents, renforcés par une brise marine ;
- Dès 23h00, le vent a faibli et à commencer à tourner, en augmentant ainsi l'étalement du panache sur les hauteurs de Villeneuve Loubet ;
- A minuit (maîtrise du feu par le SDIS06), le panache s'est largement dispersé et atteint Cannes, tout en épargnant encore le cap d'Antibes ;
- A partir de 1h00 du matin, le vent a tourné secteur ouest et le nuage s'est dispersé vers l'agglomération niçoise.

Ces simulations permettent de visualiser la cinématique de la dispersion, mais les concentrations calculées restent indicatives.

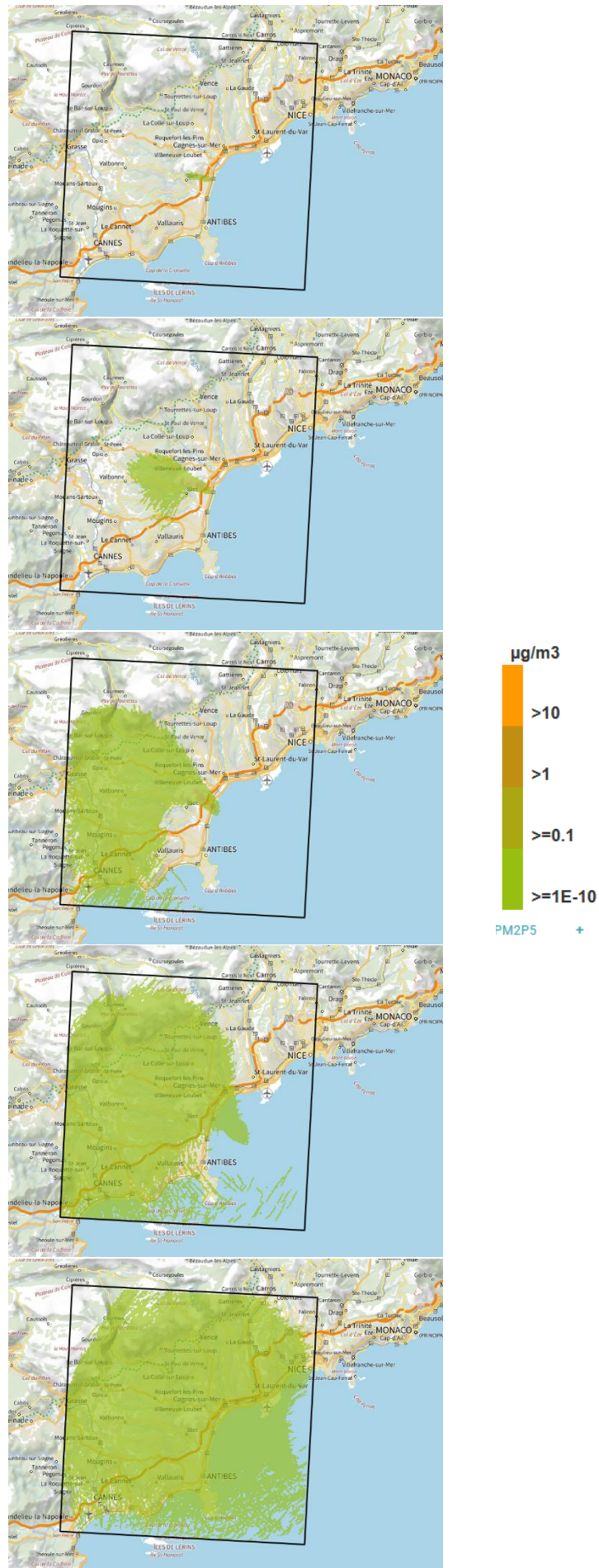


Figure 3 : Dispersion du panache à 22h, 23h, 0h00, 1h00 et 2h00 du matin (heure locale)

4 MESURES DES PARTICULES FINES

Les mesures réalisées par les capteurs déployés par AtmoSud sont accessibles sur la plate-forme [openairmap](https://openairmap.com). Elle permet de visualiser l'ensemble des capteurs et d'accéder aux concentrations mesurées à différents pas de temps.

4.1 Mesures haute fréquence (1 – 15 minutes)

Dans la nuit du 10 au 11 juin, le capteur de la gare de Villeneuve-Loubet a affiché des concentrations quart horaire élevées en particules fines PM10 et PM2.5 (Figure 4). Elles mettent en évidence une dégradation rapide de la qualité de l'air (observée à partir de 21h30), en lien direct avec l'incendie survenu dans l'entrepôt tout proche.



Figure 4 : Concentrations quart horaires en PM2.5 (à gauche) et PM10 (à droite), mesurées par les capteurs le 11 juin à 00h45 (heure locale)

Pendant cet épisode, les données-minutes sur les deux capteurs sur Villeneuve-Loubet ont dépassé 140 µg/m³ et traduisent ainsi une exposition du capteur au panache de fumée (Figure 5).

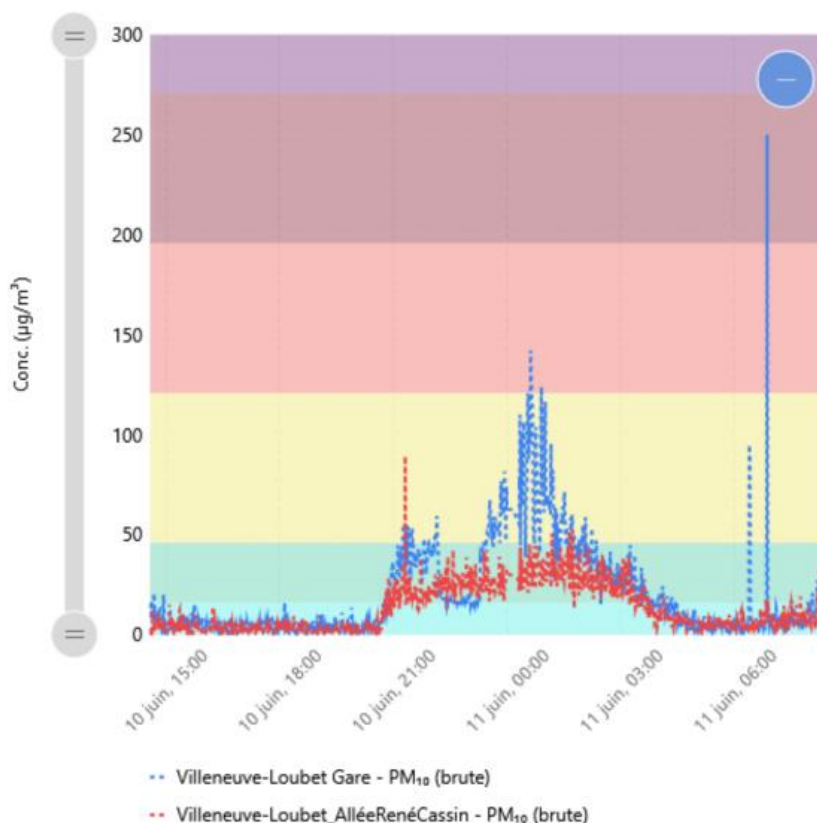


Figure 5 : Concentrations moyennes horaires PM2.5 et PM10 relevées sur les capteurs les plus proches de la source (données brutes)

4.2 Dynamique horaire des concentrations en particules

Les évolutions des concentrations moyenne-horaire en particules fines mesurées par les 3 capteurs aux alentours du foyer de l'incendie montrent une dynamique similaire pour les PM10 et les PM2.5 (Figure 6).

Sur le capteur le plus proche (Villeneuve Loubet - Gare), les concentrations en PM10, ont atteint plus de 100 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire, témoignant d'un impact significatif à l'échelle locale.

A titre de comparaison, le seuil journalier d'information et de recommandation est de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$. Les concentrations relevées restent cependant inférieures au seuil d'alerte horaire (460 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en horaire), correspondant à des situations extrêmes.

L'évolution des concentrations au cours de la nuit montre la dispersion du panache sous l'effet du vent limitant l'accumulation locale, en cohérence avec la simulation numérique.

L'impact de l'incendie sur les niveaux de particules a ainsi été marquée au niveau du deuxième capteur de la commune situé plus au nord (René Cassin), sur la route des Plans, qui aussi enregistré une hausse des niveaux en particules PM10 aux alentours de 21h, mais de moins forte intensité du fait de l'éloignement.

Un peu plus loin, le capteur du totem d'Antibes au Sud a enregistré une très faible augmentation, mais la dynamique similaire suggère néanmoins un impact (très limité) de l'incendie sur les concentrations.

La station de mesure d'AtmoSud et les capteurs déployés sur Cannes ont également marqué **des augmentations limitées mais significatives des concentrations, attribuées à l'incendie** et une chute pour revenir à un niveau de fond vers 5h00 du matin (Figure 7).

Sur Nice, la signature de l'incendie est moins clairement démontrée dans l'évolution des concentrations mesurées aux stations, malgré une légère augmentation des niveaux entre 21h00 et 3h00 du matin.

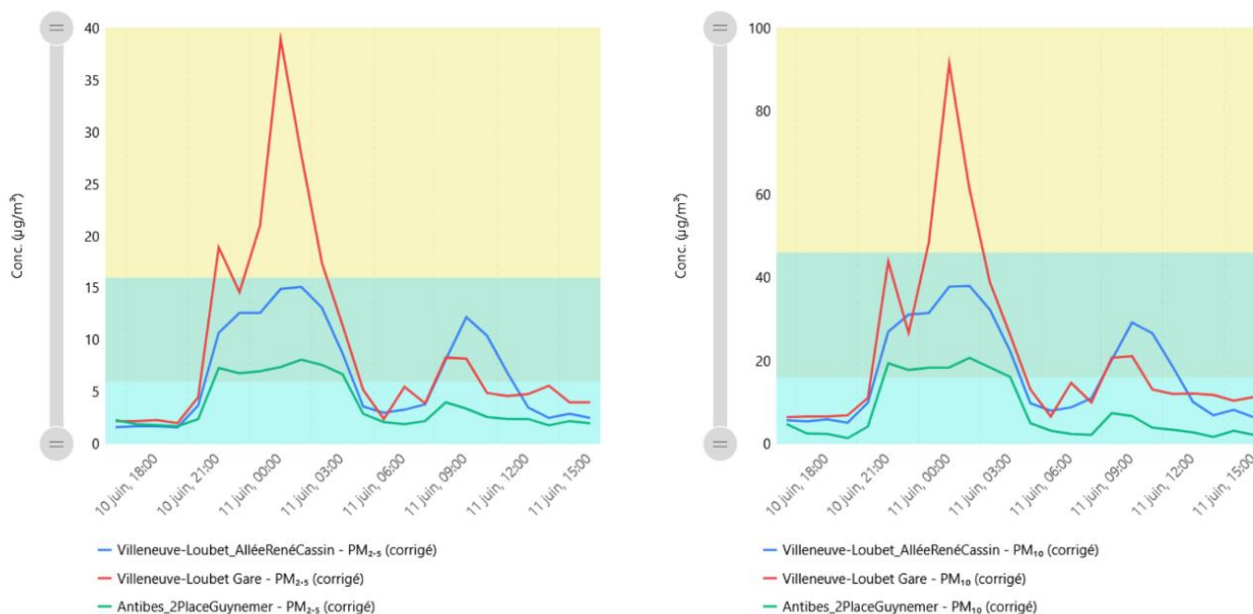


Figure 6 : Concentrations moyennes horaires PM2.5 et PM10 relevées sur les capteurs les plus proches de la source

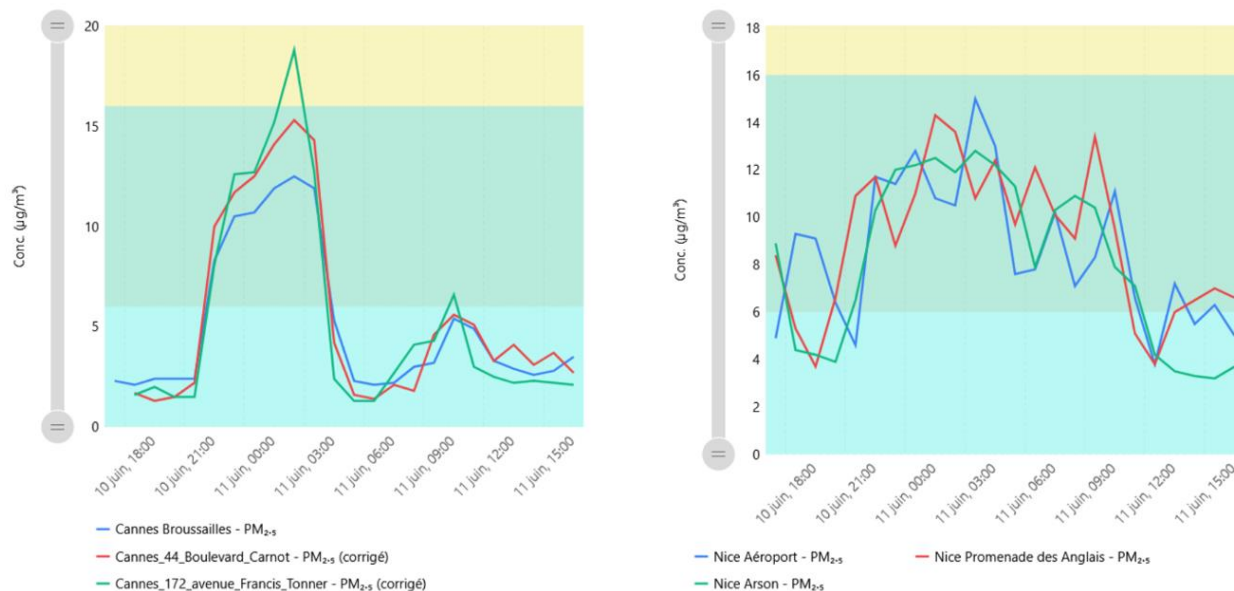


Figure 7 : Concentrations moyennes horaires PM2.5 relevées sur les capteurs et les stations AtmoSud à Cannes (à gauche) et à Nice (à droite)

5 CONCLUSION

L'incendie qui a affecté la zone industrielle de Villeneuve-Loubet le 10 juin 2026 entre 22h00 et minuit a généré un fort panache de fumée qui a été détecté par les stations permanentes et les microcapteurs du réseau de surveillance d'AtmoSud.

Les simulations de la dispersion du panache montrent que les fumées se sont d'abord dirigées vers l'intérieur des terres sous l'effet des vents marins en début de soirée. Elles ont atteint le territoire de Cannes vers 23h00 et se sont propagées jusqu'à Nice, et probablement au-delà, lors de la bascule des vents qui sont passés de secteur ouest à partir de minuit.

Les capteurs installés sur la commune de Villeneuve-Loubet ont permis de mettre en évidence l'impact de l'incendie sur les concentrations en particules fines (PM10/PM2.5), en particulier au niveau de la gare, à proximité de l'entrepôt en feu. Les capteurs installés à Cannes ont également montré une augmentation des concentrations en PM10/2.5 attribuées à l'incendie. C'est également le cas, dans une moindre mesure, sur Nice.

Les pics de concentration en particules fines mesurés traduisent un impact réel sur la qualité de l'air de l'incendie qui a affecté la zone littorale maraîchère le 10 juin dans la nuit. Mais cet impact reste contenu en intensité, au regard des concentrations mesurées et des valeurs de gestion en vigueur.

Il est caractéristique d'un incendie local, et rapidement maîtrisé, dans des conditions de dispersion favorables.

Siège social

146 rue Paradis « Le Noilly Paradis »
13006 Marseille

Site de Martigues

06 Route de la Vierge
13500 Martigues

Site de Nice

37bis avenue Henri Matisse
06200 Nice

atmosud.org
04 91 31 38 00
contact.air@atmosud.org

AtmoSud
Inspirer un air meilleur

SIRET : 324 465 632 00044 – APE – NAF : 7120B – TVA intracommunautaire : FR 65 324 465 632